

Exercice du premier cours:

lisez bien le texte et répondez au questions

La société est en général, un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre des biens ou leur industrie en commun en vue de se partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter. Les entreprises industrielles et commerciales exigent souvent des capitaux qui ne peuvent être fournis par une seule personne. Les commerçants s'associent pour les réunir ou bien recherchent des bailleurs de fonds disposés à courir les risques de l'exploitation ; plus l'exploitation devient importante, plus le nombre des associés augmente, et le contrat conclu obéit à des règles complexes, destinées à mieux assurer l'accord des intéressés.

Le mot société a un autre sens. Les biens apportés par chaque associé sont réunis pour former un patrimoine séparé de celui de chacun des associés et ce patrimoine est affecté à l'exploitation convenue. On a été alors conduit à dire que ce patrimoine est celui d'une personne morale ; cette personne, c'est la société. Cet emploi d'un même mot pour désigner deux notions différentes est fâcheux pour la clarté des discussions, d'autant plus que, dans un sens comme dans l'autre, le mot société est employé pour désigner des contrats et des personnes de types très divers.

Traité de droit des affaires. Michel Germain, Véronique Magnier. G.Ripert, R.Roblot. 23e édition, Tome 2, p 09/10.

Partie A :

- 1/ Donnez une définition a la société commercial.
- 2/ Comment sont considérées les parts présentées dans le cadre de la société ?
- 3/ Quelle est l'importance de la société en économie ?

Partie B :

- Selon vos acquis depuis le cours de société commercial, quelle sont les deux type de société commerciales ?